



CODE DE CONDUITE



INTÉGRITÉ AVANT TOUT

SOMMAIRE

MESSAGE DU PDG 3

Vivre selon le code 4

Chercher des conseils et dévoiler les problèmes	7
Absence de représailles	8
Enquêtes	8
Structure du programme de conformité	9

Respectez nos collègues et partenaires d'affaires 10

Lutte contre la discrimination	11
Un milieu de travail sécurisé	11
Lutte contre le harcèlement	12
Confidentialité des employés	13
Protection des données	13

Agir avec intégrité 14

Conflits d'intérêts	15
Intérêts financiers	16
Relations personnelles	16
Emploi et activités extérieurs	16
Tirer un avantage personnel des opportunités d'affaires	16
Cadeaux, loisirs et autres avantages	17
Offrir des cadeaux	17
Accepter des cadeaux	17
Loisirs	18
Conférences tierce partie	18
Voyages	18
Remises et réductions	18

Lutte contre la corruption	19
Qualité des produits et conformité aux réglementations	21
Communications honnêtes avec les clients, les fournisseurs, les régulateurs et les partenaires d'affaire	21
Concurrence loyale	22
Conformité aux contrôles commerciaux	23

Bonnes pratiques en affaires 24

Protection des actifs	25
Informations confidentielles	26
Médias sociaux	27
Propriété intellectuelle	27

Documents financiers	27
Lois sur la transparence	28
Conservation des dossiers	28

Participation politique	29
Dons de bienfaisance	29

PERSONNES DÉDIÉES À LA CONFORMITÉ 30



MESSAGE DU PDG



Charlie Mills
Président-directeur
général

Chers collègues :

L'intégrité avant tout. C'est aussi simple que cela : En faisant de l'intégrité notre priorité, nous montrons à nos collègues, clients et à notre société que Medline est un employeur et un partenaire en qui ils peuvent avoir confiance et qui fera toujours les choses bien.

Medline favorise un environnement de travail positif pour tous les employés, et nous nous attendons à un comportement honnête et éthique dans tous les services de notre entreprise et dans chaque interaction avec le client. Nous nous battons pour protéger et préserver la réputation que nous avons acquise au fil des générations de dur labeur et de dévouement envers nos clients.

Il est de la responsabilité de chacun d'agir légalement et conformément aux politiques et aux procédures de Medline. Le Code de Conduite précise nos valeurs fondamentales et nos principes ; il régit nos relations avec les organismes gouvernementaux, les clients, les concurrents et entre nous. Enfin, le Code de Conduite vise à protéger tout le monde et tout ce qui importe à notre réussite, dans notre effort pour aider nos clients à améliorer les soins aux patients.

Le Code de Conduite n'est pas un substitut aux jugements raisonnés et au bon sens dont les employés de Medline doivent faire preuve chaque jour. Quand quelque chose semble incorrect, consultez un manager, le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise, ou l'avocat général. L'assistance téléphonique Medline Éthique & Conformité est une excellente ressource d'orientation et de réponses. Il est essentiel de poser des questions, de faire des rapports de bonne foi et de suivre les procédures appropriées.

Nous nous engageons à faire ce qui est juste, et pas seulement ce qui est nécessaire. Continuons tous à faire notre travail pour conserver notre position d'intégrité et de leadership dans le secteur de la santé.

Cordialement,

Charlie Mills,
Président-directeur général



Vivre selon le code

- Agir avec intégrité dans tout ce que vous faites.
- Surveiller les situations qui semblent contraires à l'éthique ou qui pourraient violer l'esprit du Code.
- Poser des questions si vous avez des préoccupations sur une activité d'entreprise potentiellement contraire à l'éthique ou illégale, ou qui pourrait violer le Code ou d'autres politiques de conformité.
- Signaler les violations présumées du Code, des politiques de conformité ou d'autres règles ou règlements auprès du personnel approprié.
- Coopérer pleinement à toute enquête et audit sur des pratiques d'entreprise, de possibles violations contraires à l'éthique, ou des comportements illégaux.

“ *Comprendre le Code afin que vous puissiez le respecter et l'utiliser dans vos activités quotidiennes.* ”

Notre Code de Conduite est le fondement de notre programme d'éthique et de conformité. Il sert de guide pour assurer que nous agissons légalement et avec intégrité. Le respect du Code s'étend au-delà du simple respect des règles, et comprend un engagement à respecter la loi, à être honnête, fiable et équitable dans toutes nos relations d'affaires. Le Code s'applique à tous ceux qui travaillent pour notre entreprise, y compris aux employés et entrepreneurs indépendants, ainsi qu'au bureau exécutif et aux membres du conseil d'administration. Nous attendons que tous ceux avec qui nous interagissons, y compris les clients, les concurrents et les fournisseurs, partagent notre engagement envers des normes éthiques et professionnelles élevées.

Il vous sera demandé de participer à une formation sur l'éthique et la conformité afin d'améliorer continuellement vos connaissances et votre compréhension des exigences légales et éthiques, et des attentes de notre entreprise en termes de conformité. Vous serez également régulièrement invité à certifier que vous avez lu, compris et que vous respecterez le Code.



Q&R

Q : Que se passe-t-il si quelqu'un viole le Code ?

R : Les personnes qui violent le Code, y compris ceux qui ne surveillent et ne supervisent pas leur environnement de façon adéquate pour détecter et signaler une violation par les employés, peuvent faire l'objet de mesures correctives pouvant aller jusqu'au licenciement.



Q&R

Q : Où puis-je trouver nos politiques de conformité ?

R : Les politiques de conformité de Medline sont disponibles sur le site intranet de votre région dédié à la conformité. Si vous avez besoin d'aide pour consulter les politiques, veuillez contacter votre superviseur ou une autre personne dédiée à la conformité.

Le Code doit être votre première ressource en termes d'éthique et de conformité. Vous devez le consulter à chaque fois que vous avez des interrogations éthiques sur vos actions ou celles de quelqu'un d'autre. Bien que le Code soit un résumé général des principes et des règles éthiques qui s'appliquent à notre société, nous avons des politiques spécifiques

qui précisent les règles plus en détail. Vous devriez consulter ces politiques à chaque fois que vous avez des questions concernant ces domaines. Si vous pensez qu'il peut y avoir un conflit entre une politique et le Code, ou entre la loi locale et le Code, veuillez contacter la personne dédiée à la conformité (*Voir pages 30-31*).

Prenez note

Bien que lire le Code et consulter les politiques de l'entreprise vous aidera souvent à répondre aux questions et à résoudre les dilemmes éthiques, il peut encore y avoir des moments où vous n'êtes pas sûr de la façon de procéder dans certaines situations ou quand quelque chose "ne semble pas bon". Si quelque chose vous rend mal à l'aise, vous devriez contacter une des personnes dédiées à la conformité.



“*Chez Medline, nous voulons que les collaborateurs se posent des questions et dévoilent les problèmes sans crainte de représailles.*”

Chercher des conseils et dévoiler les problèmes

Vous avez le devoir de poser des questions et de signaler rapidement les problèmes si vous sentez qu'une action ou un comportement peut constituer une violation du Code. Notre entreprise dispose de personnes dédiées à la conformité pour vous assister dans vos interrogations et pour aborder les violations potentielles. Ces personnes sont :

- » Votre superviseur
- » Le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise
- » Votre représentant en ressources humaines
- » L'avocat général
- » L'équipe juridique et conformité - Europe si vous êtes dans l'Union Européenne (EU) ou dans l'Espace économique européen (EEE)
- » Votre liaison locale pour l'éthique et la conformité
- » L'assistance téléphonique Medline Éthique & Conformité

L'assistance téléphonique Medline Éthique & Conformité

Bien que nous vous encourageons à soulever les problèmes éthiques directement par l'une des personnes dédiées à la conformité, nous comprenons que vous puissiez ne pas être à l'aise dans cette démarche. Si vous préférez, ou si vous voulez faire votre rapport de manière anonyme, vous pouvez aussi dévoiler les problèmes auprès de notre assistance téléphonique Medline Éthique & Conformité (24 heures par jour, 7 jours par semaine) aux numéros gratuits indiqués à la fin de ce document, ou via Internet à l'adresse www.medlineethicsandcompliancehelpline.ethicspoint.com.

Dans certains endroits du monde en dehors des États-Unis, la législation locale peut limiter votre capacité à utiliser l'assistance téléphonique, ou restreindre le signalement anonyme de tous les problèmes ou de certains spécifiques. Medline est en conformité avec toutes les normes de protection des données qui s'appliquent. Lorsque des signalements anonymes sont interdits ou restreints par les lois

Q&R

Q : Comment fonctionne l'assistance téléphonique ?

R : Lorsque vous appelez, une personne spécialement formée qui ne travaille pas pour Medline répond au téléphone et vous remercie pour votre appel à l'assistance téléphonique Medline Éthique & Conformité. Il vous sera demandé si vous signalez quelque chose de nouveau ou si vous vérifiez l'état d'un appel précédent. Vous n'êtes pas obligé de faire un suivi après votre appel initial, mais vous en avez la possibilité. Le temps de résolution peut varier selon la nature de votre rapport initial. Les informations de votre rapport restent confidentielles dans la mesure du possible. En général, seules les personnes qui sont responsables des rapports au sein de l'entreprise ont accès à votre signalement.

Q&R

Q : L'assistance téléphonique est-elle disponible en plusieurs langues ?

R : Oui. Les opérateurs seront en mesure de communiquer avec vous en plusieurs langues. Par conséquent, si vous souhaitez signaler un incident ou expliquer la situation en espagnol par exemple, vous pouvez le faire. Il est possible que l'on vous demande de rappeler plus tard si aucun traducteur n'est disponible lorsque vous appelez.

Q : Quels types de situations puis-je signaler en utilisant l'assistance téléphonique ?

R : Dans la plupart des pays, vous pouvez signaler tous les problèmes concernant l'éthique et la conformité, y compris les violations ou les violations potentielles au Code, ou à toute autre politique ou procédure. Dans certains pays, la législation locale limite les questions que vous pouvez signaler en utilisant l'assistance téléphonique. Consultez le site web de l'assistance téléphonique pour de plus amples informations. Dans ces pays, vous pouvez poser vos questions ou faire un signalement par les autres personnes dédiées à la conformité chez Medline (*Voir pages 30-31*).



locales, vous devez donner votre nom quand vous soulevez votre problème ou que vous faites un rapport en utilisant l'assistance téléphonique. La société gardera votre rapport confidentiel dans la mesure du possible (sauf si c'est interdit par la loi locale), et vous aurez le droit de le mettre à jour et de le modifier. Si vous avez des questions au sujet de la législation locale, veuillez consulter les politiques de confidentialité et les informations disponibles sur le site intranet de votre région, ou contactez le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise, qui est également responsable de la confidentialité.

Rapports écrits

Si vous souhaitez signaler une violation de l'éthique et de la conformité par écrit, envoyez un rapport écrit avec la mention "Confidentiel - Ouverture par le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise" et adressé à :

Attention : Chief Compliance and Integrity Officer, One Medline Place, Mundelein, Illinois 60060, États-Unis

Absence de représailles

Notre entreprise interdit les représailles suite aux rapports de bonne foi concernant des violations effectives ou possibles du Code. Toute personne qui exerce des représailles contre un individu ayant signalé de bonne foi des actes répréhensibles présumés sera soumise à des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement.

Enquêtes

Le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise examinera sans délai et enquêtera sur toutes les violations présumées du Code. Nous traiterons le contenu de chaque enquête de manière confidentielle dans la mesure du possible, et conformément à nos obligations légales.

Dans certaines circonstances, il est possible que l'on vous pose des questions liées à une enquête, même si vous n'avez jamais eu ou jamais signalé un problème d'éthique ou de conformité. Nous sommes tous tenus de coopérer pleinement et sincèrement à toute enquête de violation présumée du Code. Si le résultat de l'enquête indique qu'une violation du Code a eu lieu, le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise, ainsi que les membres appropriés de la direction, évalueront le suivi adéquat afin de s'assurer que le comportement en question s'est arrêté et pour empêcher qu'il ne se reproduise. Les enquêtes vont parfois exiger des divulgations au gouvernement ou l'ouverture d'une procédure judiciaire.

Notre politique exige votre coopération totale et immédiate dans le cas d'une enquête gouvernementale. Vous devez immédiatement prévenir l'avocat général si vous obtenez des informations qui vous amènent à croire de manière raisonnable qu'une enquête ou une demande du gouvernement a démarré ou est sur le point d'être lancée. Si vous recevez des demandes de documents émanant d'une autorité gouvernementale, comme des assignations à comparaître, demandes d'audit, ou avis ou d'inspection, vous devez les transmettre à l'avocat général dès que possible. Notre politique sur les enquêtes gouvernementales donne des indications supplémentaires sur la façon de répondre aux demandes de renseignements gouvernementales écrites ou orales.

Q&R

Q : Quelle est la signification des "représailles" ?

R : Dès qu'une personne est traitée différemment après avoir signalé un problème, on peut considérer cela comme une forme de représailles. Qu'une personne soit licenciée ou rétrogradée suite au dévoilement d'un problème, exclue des déjeuners d'affaire, ou transférée dans une autre partie de l'organisation, toutes représailles quelle que soit la forme sont strictement interdites. Si vous avez des questions sur un comportement que vous pensez être des représailles, parlez de vos préoccupations à une des personnes dédiées à la conformité.

Prenez note

Notre équipe de direction et le personnel d'encadrement jouent un rôle clé dans notre engagement envers l'éthique et la conformité. Nous attendons des membres de notre équipe de direction et du personnel d'encadrement un comportement exemplaire qui crée et maintient une culture de l'intégrité à tout moment. Cela signifie qu'il faut faire du comportement éthique une priorité. Cela signifie aussi qu'il faut maintenir un environnement de travail où les employés se sentent à l'aise de poser des questions et de dévoiler leurs préoccupations potentielles sur l'éthique et la conformité.





Respecter nos collègues et partenaires d'affaires

- Apprécier la diversité de nos collègues et tous ceux avec qui nous travaillons.
- S'efforcer de maintenir un environnement de travail professionnel et collaboratif.
- Prendre en compte la sécurité et le bien-être de nos employés et de nos clients dans nos activités quotidiennes.
- Parler des préoccupations sur la façon dont vous ou d'autres êtes traités.
- Être prudent lors de la gestion de renseignements et de données personnelles internes, sur nos clients ou nos partenaires d'affaires.

“ Notre objectif est un environnement de travail sécurisé, exempt de discrimination et de harcèlement.”

Lutte contre la discrimination

Nous offrons des opportunités d'emploi indépendamment de la race, de la religion, du sexe, de l'orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique protégée par la loi applicable. Dans le cadre de notre engagement pour un milieu de travail sans discrimination, toutes les décisions d'embauche, de promotion et concernant l'emploi, se basent uniquement sur les qualifications liées au poste.

Un milieu de travail sécurisé

Medline est soucieux de la sécurité et de la santé dans l'ensemble de nos opérations. Il est important de rester attentif aux risques de sécurité relatifs à votre travail. Connaître les procédures d'urgence qui s'appliquent là où vous travaillez et agir d'abord pour protéger la sécurité et le bien-être de tout le monde autour de vous.

Medline respecte tout le temps l'ensemble des lois de sécurité et de santé au travail. Si vous prenez connaissance d'un problème de sécurité ou de santé, vous devez le signaler immédiatement à l'une des personnes dédiées à la conformité (Voir pages 30-31).

Consultez le manuel de l'employé et les règles de sécurité au travail applicables dans votre pays pour de plus amples informations sur les politiques Medline concernant la sécurité et la santé.



Prenez note

Chez Medline, nous interdisons la discrimination et le harcèlement fondés sur l'ensemble des caractéristiques protégées par la loi. Selon les lois locales, cela peut inclure :

- Race
- Religion
- Sexe
- Couleur

- Origine nationale ou ethnique
- Âge
- Orientation sexuelle
- Statut militaire ou vétéran

- Situation de famille / état civil
- Invalidité
- Grossesse
- Opinions politiques

- Langue
- Pensée
- Croyance
- Contexte familial



Q&R

Q : Le harcèlement est-il forcément de nature sexuelle ?

R : Non. Le harcèlement comprend tous types de comportements qui rendent un individu mal à l'aise et comprend l'intimidation, les remarques menaçantes, les stéréotypes négatifs, ou tout autre traitement défavorable fondé sur des caractéristiques qui sont protégées par la loi applicable.

Lutte contre le harcèlement

Nous favorisons un milieu de travail où le respect des uns envers les autres est une priorité absolue. Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement qui créerait un environnement de travail hostile. Le harcèlement sexuel est un type particulier de harcèlement qui comprend :

» **Harcèlement verbal :**
propos injurieux, importuns, obscènes ou sexuellement suggestifs, blagues à connotation sexuelle, e-mails, avances, propositions, menaces

manifestes, conversations à connotation sexuelle, de manière écrite ou orale ;

» **Harcèlement physique :**
contact importun par le toucher ;
ou

» **Harcèlement visuel :**
exposition importune à des gestes sexuellement explicites, des images ou des objets qui montrent les gens comme des objets sexuels (par ex., calendriers, affiches, images Internet, magazines, et graffitis).

“ Notre engagement de protection de la confidentialité et des données s’applique à nos employés et s’étend à nos partenaires d’affaires.”

Notre entreprise respecte les lois et les contrats qui régissent l’utilisation et la gestion des renseignements et des données personnelles dans tous les pays où nous exerçons nos activités.

Confidentialité des employés

Respecter les renseignements et les données personnelles de nos employés et de tous ceux qui travaillent en notre nom, est une priorité absolue pour nous. Seuls ceux qui ont besoin de modifier ou d’utiliser les renseignements et données personnelles des employés pour accomplir leur travail y auront accès. Nous attendons des individus avec ces responsabilités, un exercice de leurs fonctions avec la plus grande attention et du respect dans la gestion de ces données sensibles.

Protection des données

Nos clients et partenaires d’affaires nous confient chaque jour des données confidentielles et attendent un traitement de leurs informations avec soin et sensibilité, uniquement à des fins commerciales. Ces données comprennent souvent des informations plus sensibles, comme des renseignements médicaux personnels. Nous nous conformerons à toutes les lois applicables relatives à ces données, y compris les lois sur la confidentialité et la sécurité, ainsi que les lois spécifiques régissant la protection des renseignements personnels sur la santé dans tous les pays et régions où nous exerçons nos activités. Traitez toutes les données confidentielles comme s’il s’agissait des vôtres, et partagez-les seulement si et quand cela est autorisé.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les politiques sur la protection des données, la confidentialité et la sécurité de votre région.

Prenez note

Certains pays ont des lois qui restreignent le transfert de données personnelles au-delà des frontières nationales ; ces lois doivent être respectées. Ces lois s’appliquent à tous les types de renseignements personnels, peu importe si les informations concernent d’autres employés ou des clients. Si vous avez des questions concernant le traitement des renseignements ou des données personnelles, veuillez contacter le chef de la conformité et de l’intégrité d’entreprise qui est également le responsable de la confidentialité.



Q&R

Q : Quel serait un exemple de renseignements personnels auxquels je pourrais avoir accès dans mon travail ?

R : Les renseignements personnels désignent toute information permettant d’identifier une personne. Par exemple, les références aux informations sur les salaires ou d’autres informations financières seraient considérées comme renseignements personnels. Cela comprend aussi une liste des noms et adresses des clients.



Agir avec intégrité

- Prendre des décisions qui favorisent l'intérêt général de l'entreprise.
- Ne jamais proposer ou accepter quelque chose de valeur, qui pourrait influencer une décision ou une action commerciale.
- Gagner des affaires avec équité et honnêteté, grâce à la force de nos produits et de nos services.
- Se conformer à la lettre et à l'esprit de tous les règlements qui régissent l'utilisation sécurisée de nos produits.
- Se conformer à toutes les lois qui s'appliquent à chaque pays dans lequel nous exerçons nos activités.

“ Comprendre et éviter les conflits d'intérêts est essentiel pour agir avec intégrité et pour l'intérêt de la société.”

Conflits d'intérêts

Il est important que nous agissions toujours dans le meilleur intérêt pour la société. Les conflits d'intérêts peuvent survenir lorsque vos intérêts personnels interfèrent ou entrent en conflit avec les intérêts de l'entreprise. Vous devez éviter toute activité ou intérêt personnel qui crée un conflit d'intérêts ou l'apparence d'un conflit d'intérêts. Ceci inclut des situations dans lesquelles l'intérêt ou

l'activité implique un parent, un membre de la famille ou un ami proche. Si vous avez connaissance d'une situation qui crée un conflit d'intérêts ou si vous avez des questions quant à savoir si une situation peut présenter un conflit d'intérêts, il est important de discuter de la situation avec le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise pour trouver une solution appropriée. Il n'est pas possible d'énumérer tous les types

de conflits d'intérêts potentiels dans le Code, mais les sections suivantes fournissent quelques exemples d'activités que vous devez généralement éviter. Dans certains cas cependant, la participation à certaines activités peut être autorisée après une notification écrite préalable et une approbation écrite de l'avocat général et du chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise.

Prenez note

Divulguer une situation ou une activité qui pourrait créer un conflit d'intérêts ou ayant apparence d'un conflit d'intérêts ne vous empêche pas toujours de participer à l'activité identifiée. Le point clé concernant les conflits ou les conflits potentiels est de vous assurer que vous divulguiez la situation ou l'activité aux bonnes personnes chez Medline, qui se chargeront de l'examen et de la gestion. Dans certains cas, après discussion et évaluation, il pourrait y avoir un moyen de participer à une certaine activité sans créer de conflit pour vous ou pour la société.



Q&R

Q : La détention d'actions dans des entreprises qui sont des fournisseurs ou des clients de Medline, crée-t-elle toujours un conflit d'intérêts ?

R : L'actionnariat ne crée pas toujours un conflit d'intérêts. Par exemple, la possession d'une petite quantité d'actions dans une grande entreprise cotée en bourse et qui fait des affaires avec Medline ou est en concurrence avec Medline ne présente généralement pas un conflit d'intérêts. Si vous avez des questions au sujet de droits de propriété, il est toujours utile de consulter la politique sur les conflits d'intérêts, ou le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise.

Intérêts financiers

Un intérêt financier peut créer un conflit d'intérêts ou l'apparence d'un conflit d'intérêts. Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque vous avez un intérêt financier direct ou indirect envers :

- » Un client Medline ;
- » Une société qui fait affaires avec Medline ; ou
- » Un concurrent de Medline.

Par conséquent, si vous souhaitez participer à ce type d'intérêts financiers, vous devez le divulguer, même si votre participation existait avant votre emploi chez Medline.

Relations personnelles

Les conflits d'intérêts peuvent exister si vous avez une relation personnelle avec un individu qui fait affaires avec Medline ou qui le souhaite. Par exemple, un conflit d'intérêts peut exister si l'un de vos parents proches, un membre de votre famille, ou un ami proche souhaite devenir un fournisseur de Medline ou travaille pour un concurrent.

Si vous dirigez ou êtes dirigé par une personne avec qui vous avez une relation personnelle étroite, ou si vous êtes impliqué dans le recrutement, le prolongement de mission ou la signature de contrat

avec une personne avec qui vous avez une relation personnelle étroite, cela pourrait créer un conflit d'intérêts ou l'apparence d'un conflit d'intérêts.

Emploi et activités extérieures

Un emploi extérieur peut créer un conflit d'intérêts quand il a le potentiel de diviser votre intérêt personnel concernant votre fidélité à l'entreprise. En général, vous ne devez pas participer à des travaux extérieurs avec une société qui fait des affaires ou qui est en concurrence avec Medline. Vous devez aussi éviter l'emploi et les activités extérieures, y compris les activités bénévoles, qui pourraient entrer en conflit avec votre capacité de prendre vos responsabilités pour Medline.

Tirer un avantage personnel des opportunités d'affaires

Les conflits d'intérêts peuvent survenir lorsque des individus profitent d'opportunités pour eux-mêmes alors qu'elles devraient normalement profiter à Medline. Vous ne devez jamais cacher ou tirer personnellement profit des opportunités qui ont été découvertes grâce à votre travail chez Medline et qui appartiennent légitimement à Medline.

“ La politique de l'entreprise réglemeⁿt strictement les échanges de valeur avec nos partenaires d'affaires.”

Cadeaux, loisirs et autres avantages

Il y a des lois spécifiques et des politiques d'entreprises qui nous limitent concernant l'échange de cadeaux, de loisirs et autres avantages avec les prestataires de soins de santé et d'autres associés d'affaires. Par conséquent, il est très important que vous compreniez les règles et que vous exerciez un bon jugement.

Offrir des cadeaux

En règle générale, il n'est pas permis d'offrir des cadeaux à ses clients actuels, aux prospects ou aux prestataires de soins de santé. Il existe toutefois des exceptions, il est important que vous examiniez avec précision la politique de l'entreprise. Si vous hésitez sur l'application d'une exception, vérifiez auprès du service conformité avant d'offrir un cadeau.

Accepter des cadeaux

Dans certaines circonstances, il peut être approprié que vous acceptiez un cadeau. Nous devons toutefois être particulièrement prudents quand des fournisseurs nous offrent des cadeaux qui pourraient influencer ou paraître influencer sur nos décisions d'affaires.

En général, accepter un cadeau est approprié si :

- » il n'a pas été sollicité ;
- » il est conforme aux usages commerciaux habituels et aux politiques du donateur ;
- » sa valeur est symbolique, et
- » il n'est pas offert dans le but d'influencer ou de paraître influencer votre comportement ou votre jugement.

Pour plus d'informations et de valeurs limites, consulter la politique "Accepter des cadeaux de vos partenaires d'affaires" pour votre région.

Q&R

Q : Quels sont des exemples de cadeaux qu'il pourrait être approprié d'accepter ?

R : Par exemple :

- » Un petit article, comme un stylo, une tasse ou un calendrier ;
- » Un déjeuner d'affaires modeste et occasionnel ; ou
- » Un cadeau qui peut être partagé entre les employés (de la nourriture pour Noël par exemple).

Si on vous offre un cadeau et que vous n'êtes pas certain si oui ou non il est approprié de l'accepter, il est toujours utile de contacter une des personnes dédiées à la conformité.

Prenez note

Voici quelques exemples de cadeaux qu'il est **strictement interdit** d'offrir :

- De l'argent liquide ou biens équivalents (incluant chèques-cadeaux) ;
- Cadeaux de valeur excessive ; et
- Cadeaux qui violent la politique correspondante du destinataire.



Repas

Medline a des politiques spécifiques concernant l'invitation à des repas. En règle générale, des repas d'affaires occasionnels et modestes sont autorisés.

Pour de plus amples informations, consultez la politique "Repas" pour votre pays.



Loisirs

Il n'est jamais autorisé de fournir des loisirs, comme des invitations à des manifestations sportives ou autres activités récréatives, aux prestataires de soins de santé ou aux représentants du gouvernement.

Remises et réductions

Bien que proposer des remises et d'autres formes de réductions peut être approprié dans certaines situations, il est important de se rappeler qu'elles sont régies par des politiques spécifiques à Medline, et peuvent être proposées uniquement après examen et approbation par

l'avocat général ou le chef de la conformité et de l'intégrité

Voyages

Nous maintenons des politiques spécifiques qui régissent le paiement des frais de voyage. En règle générale, nous ne devons pas proposer de payer les frais de voyage des clients, prospects ou prestataires de soins de santé, autres que les voyages de routine des clients sur les installations de l'entreprise.

Pour de plus amples informations, consultez la politique "Payer les voyages des clients" pour votre pays.

Conférences et réunions professionnelles

Nous pouvons soutenir de bonne foi les conférences indépendantes, scientifiques, éducatives, ou relatives aux politiques de bonne conduite parrainées par des organismes extérieurs ("conférences tierce partie") si elles favorisent la connaissance scientifique, un progrès de la médecine ou la prestation des soins de santé efficaces. Si vous souhaitez soutenir ou organiser une conférence, vous devez recevoir l'approbation préalable du chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise ou si vous êtes en Europe, consultez l'équipe juridique et conformité - Europe.

Prenez note

Lors de l'exercice d'activités aux États-Unis, les règles sont souvent encore plus strictes lorsque nous traitons avec des clients et des employés du gouvernement. Par exemple, si vous faites des affaires avec le gouvernement ou des employés d'un hôpital public, comme les hôpitaux de l'administration des vétérans américains, vous devriez consulter la politique sur les "Avantages pour les employés du gouvernement" avant d'offrir quelque chose de valeur. Si vous n'êtes pas sûr de ce qui est permis par la loi et nos politiques, veuillez consulter l'avocat général ou le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise.



“*Nous ne devons jamais offrir quoi que ce soit de valeur dans l'espoir ou l'attente de recevoir quelque chose en retour, comme une action ou une décision d'affaire favorable. Ce principe s'applique à l'ensemble de nos activités mondiales et à tous nos partenaires d'affaires.*”

Lutte contre la corruption

Il est strictement interdit d'offrir ou d'accepter quoi que ce soit de valeur avec l'intention d'obtenir/ conserver un marché, ou d'obtenir/ fournir un avantage commercial injuste. Cela signifie que vous ne devez jamais offrir/accepter n'importe quel type d'avantages personnels qui pourraient être considérés comme des influences sur vos décisions d'affaires ou sur les décisions des personnes et entreprises avec qui nous faisons affaire. Les lois sur la corruption englobent plus que l'argent, et le terme “quelque chose de valeur” comprend l'échange de faveurs, comme l'échange d'informations confidentielles, une contribution de bienfaisance ou politique demandée, et l'offre/acceptation de références professionnelles ou de références d'affaires.

Les États-Unis et plusieurs autres pays ont adopté des lois, comme le U.S. Foreign Corrupt Practices Act (“FCPA”) qui interdisent formellement la corruption dans l'ensemble de nos opérations à travers le monde. Plus précisément, le FCPA interdit la corruption des fonctionnaires. Le U.K. Bribery Act 2010 (U.K. Bribery Act) interdit également la corruption dans toutes les affaires commerciales.

Bien que les lois internationales régissant la corruption peuvent différer, nous appliquons les mêmes principes dans toutes nos opérations mondiales. Nous interdisons la corruption et les comportements associés pour tous ceux avec lesquels nous exerçons nos activités, y compris des fonctionnaires ou représentants du gouvernement, ainsi que tous les partenaires d'affaires. Nous attendons de nos agents, fournisseurs, distributeurs et tous nos autres partenaires d'affaires qu'ils respectent et se conforment à ces principes.

Q&R

Q : Qui est considéré comme un fonctionnaire ?

R : Le terme “fonctionnaire” ou “représentant du gouvernement” a un sens large. Cela s'applique à toute personne qui travaille pour le gouvernement ou pour une entreprise appartenant à l'État, ainsi que les candidats à des fonctions publiques. Cela comprend les personnes qui exercent une fonction liée au gouvernement, par l'emploi, l'élection ou la nomination, comme les régulateurs, les douaniers et les collecteurs d'impôts. Cela comprend également la plupart des employés et administrateurs d'hôpitaux en dehors des États-Unis parce que la plupart des hôpitaux situés en dehors des États-Unis appartiennent au gouvernement, ou sont exploités par ce dernier.



Q&R

Q : Quels sont certains des signaux d'alerte à surveiller lors de l'embauche des consultants ou de tiers ?

R : Il est important d'être particulièrement attentif lorsque l'on travaille avec des agents et des intermédiaires car l'entreprise peut être tenue pour responsable de leur mauvaise conduite. Certains signes avant-coureurs (signaux d'alerte) doivent être pris en compte lors de l'embauche des tiers :

- » si le tiers est un employé du gouvernement, un parent ou un ami d'un employé du gouvernement, ou un candidat à un poste public ;
- » si l'agent ou l'intermédiaire souhaite un paiement "d'avance", en espèces, pour un tiers ou vers un autre pays ; ou
- » si les activités ne sont pas le cœur de métier de l'agent ou de l'intermédiaire.

Avant d'embaucher un agent ou un intermédiaire, vous devriez consulter les personnes dédiées à la conformité. (Voir pages 30-31). En dehors des États-Unis, des politiques spécifiques s'appliquent à l'embauche d'agents, d'intermédiaires ou d'autres partenaires d'affaires ou tiers.

Cet engagement s'applique dans tous les pays dans lesquels nous exerçons nos activités, indépendamment des lois et coutumes locales. Le non-respect des lois anti-corruption, y compris le FCPA et le UK Bribery Act, peut entraîner des sanctions civiles et pénales, tant pour l'entreprise

que pour les employés en tant qu'individus. Ces sanctions peuvent être sévères et peuvent inclure des amendes importantes et des peines d'emprisonnement.

Pour de plus amples informations, consultez nos politiques anti-corruption.

Prenez note

Medline a adopté des politiques qui limitent les avantages qui peuvent être fournis aux prestataires de soins de santé et à leurs agents ou employés, afin de respecter et de dépasser les exigences du U.S. federal Anti-Kickback Statute, du Foreign Corrupt Practices Act et d'autres lois, notamment les lois étatiques et provinciales, qui s'appliquent à nos activités.

Vous ne devez jamais offrir ou donner une rémunération (y compris pot-de-vin, corruption ou remises), directement ou indirectement, ouvertement ou secrètement, en espèces ou équivalent, à tout prestataire de soins de santé ou ses intermédiaires afin de les inciter à acheter, louer, commander, arranger ou recommander un achat, voire louer ou commander des produits ou des services. Si vous avez des questions, veuillez consulter l'avocat général, le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise, ou en Europe, l'équipe juridique et conformité - Europe.

“*Nos interactions avec les clients, les partenaires d'affaires et les concurrents doivent être honnêtes, franches et conformes à toutes les lois et règlements.*”

Qualité des produits et conformité aux réglementations

Nous nous engageons à poursuivre et à maintenir l'entreprise sur la force de nos produits et services. Fabriquer des produits et fournir des services qui améliorent la santé des individus est essentiel à notre entreprise et exige un engagement de conformité aux exigences réglementaires relatives à la qualité et à l'utilisation de nos produits et services.

Nous sommes tenus de nous conformer à toutes les réglementations qui ont un impact sur nos produits. Nous ne devons jamais promouvoir des produits qui sont en attente d'agrément ou d'autorisation par les organismes de réglementation locaux pertinents, comme la U.S. Food and Drug Administration (“FDA”). Nous ne devons pas non plus promouvoir l'utilisation hors indication ou toute utilisation qui serait différente de celle autorisée ou agréée.

Communications honnêtes avec les clients, les fournisseurs, les régulateurs et les partenaires d'affaires

Nous croyons en la concurrence ouverte et honnête entre les entreprises. Notre publicité et le marketing doivent toujours être honnêtes, francs et étayés par des données s'il s'agit de contenus techniques ou scientifiques.

N'oubliez pas que le matériel de marketing doit être conforme à toutes les dispositions légales

pertinentes. Par exemple aux États-Unis, le contenu marketing doit être conforme aux réglementations Food and Drug Administration (“FDA”) et à la loi américaine anti-corruption. Consultez les personnes dédiées à la conformité pour de plus amples informations. Examinez tous les documents marketing en fonction des procédures d'entreprise et des lois locales applicables relatives à ces documents avant de les distribuer en interne ou de les partager avec un autre client ou un tiers extérieur.



Prenez note

Ne jamais faire des déclarations fausses ou trompeuses dans une de vos représentations, ni des déclarations fausses ou trompeuses sur les produits, les services ou les employés d'un concurrent. Toutes les déclarations qui comparent les produits ou services Medline avec ceux des concurrents doivent être justes et factuelles. Si vous croyez qu'un concurrent tente de tromper un client potentiel concernant un produit ou un service, signalez-le à une des personnes dédiées à la conformité. (Voir pages 30-31).



Concurrence loyale

Les lois sur la concurrence et l'antitrust interdisent un large éventail d'activités et de pratiques dans nos relations avec les concurrents et les fournisseurs. Selon l'endroit où nous faisons des affaires, les lois sur la concurrence de cette juridiction s'appliquent. Ces lois sont importantes parce qu'elles favorisent une concurrence appropriée qui est saine pour les entreprises et pour les consommateurs. Les lois sont complexes et les conséquences en cas de violation peuvent être graves pour les entreprises ainsi que pour les individus.

Nous devons être sûrs d'éviter les pratiques qui impliquent, ou pourraient sembler impliquer, une fixation des prix, un commerce injustement restreint ou une concurrence injustement restreinte sur le marché. Quelques exemples d'activités interdites incluent les ententes ou les contrats qui impliquent :

- » S'entendre avec des concurrents ou allouer des produits, des marchés, des clients ou des territoires ;
- » Refuser de faire des affaires, ou faire des affaires uniquement aux conditions spécifiées, avec un client potentiel ;
- » Le boycott de certains fournisseurs ;

- » S'abstenir ou limiter la fabrication, la vente, la production ou la distribution de tout produit ; ou
- » Falsifier des appels d'offres.

Discuter d'informations sur la concurrence avec les concurrents est également strictement interdit.

Exemples d'informations sur la concurrence :

- » prix de vente ou politiques de tarification ;
- » politiques de distribution ;
- » sélection de fournisseur ou de client ;
- » appel d'offres ; ou
- » réductions, promotions, bénéfices, coûts ou conditions.

Les arrangements suivants nécessitent une consultation préalable avec l'avocat général ou le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise :

- » Tout arrangement qui conditionne l'aptitude d'un client à acheter un produit à l'achat d'un autre produit ; ou
- » Tout arrangement qui conditionne des réductions sur l'engagement d'un client à acheter plusieurs gammes de produits ; ou
- » Tout arrangement qui inclut une "valeur ajoutée" à l'achat d'un produit, comme tendant à l'inclusion des services de consultation pour soutenir la transition du client vers le produit.

Conformité aux contrôles commerciaux

Une partie des bonnes pratiques en affaires signifie respecter les lois qui régissent le contrôle des exportations et imposent des sanctions économiques. Ces lois restreignent l'exportation de certains produits et données techniques au-delà des frontières nationales, ainsi que d'autres transactions commerciales avec certains pays, organisations ou individus. Ces lois sont complexes et entraînent des conséquences graves pour

l'entreprise. Si vous êtes impliqué dans nos activités d'affaires internationales, nous attendons de vous que vous compreniez les lois et règlements qui s'appliquent.

Si vous avez des questions au sujet de ces lois et leur impact sur vos interactions avec les clients ou les concurrents, veuillez contacter l'équipe dédiée à la conformité sur le commerce mondial, le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise ou l'avocat général.





Bonnes pratiques en affaires

- Protéger les actifs de l'entreprise.
- Traiter les informations confidentielles avec soin.
- Être factuel, professionnel et courtois dans toutes vos communications d'affaires.
- Être diligent, rigoureux et attentif lors de la création et de la manipulation des documents de l'entreprise.
- Remercier et soutenir nos collectivités.

“ Protéger les actifs de notre société est une responsabilité importante.”

Protection des actifs

Protéger les actifs de notre entreprise est essentiel à notre succès en affaires. Les actifs de notre société comprennent les actifs physiques, comme les bâtiments de l'entreprise, l'équipement et les fournitures, ainsi que les actifs financiers, les systèmes de communication, les actifs informationnels et la propriété intellectuelle. Nous devons utiliser ces actifs avec précaution et les protéger contre les dommages, les dégâts,

une mauvaise utilisation ou le vol. En général, vous pouvez uniquement utiliser les actifs de l'entreprise à des fins professionnelles. Il peut y avoir des moments où une utilisation personnelle limitée d'un actif de l'entreprise est appropriée (comme l'utilisation d'Internet pour vérifier l'état du trafic avant de quitter le bureau), dans la limite d'une utilisation raisonnable et du bon sens.

Rappelez-vous que tout ce que vous dites ou écrivez durant vos

heures de travail ou en utilisant les biens et systèmes de l'entreprise a un impact sur Medline et que nous avons le droit de contrôler l'utilisation des médias électroniques et des communications, sauf si ceci est limité par les lois locales ou d'autres lois applicables, y compris les lois sur la confidentialité des données.

Vous pouvez trouver de plus amples informations concernant nos politiques sur l'utilisation des ordinateurs et des médias électroniques sur le site intranet de votre pays.



Q&R

Q : Quand je travaille avec des clients, comment puis-je être sûr d'utiliser les informations confidentielles de manière responsable ?

R : Vous devez être extrêmement prudent lors de la manipulation des informations confidentielles lorsque vous travaillez avec des clients. Vous devez vous assurer que vous êtes autorisé à divulguer les informations et que vous suivez toutes les procédures applicables. Vous ne devriez jamais divulguer des informations confidentielles à un client parce que vous croyez que votre relation en dépend. Cela comprend des informations sur l'entreprise et les informations qui nous sont confiées par un autre client ou un tiers. En outre, vous ne devez jamais offrir quelque chose de valeur à un client en échange de l'accès à leurs renseignements commerciaux confidentiels. Les mêmes principes s'appliquent à vos interactions avec les personnes avec qui vous travaillez, y compris les employés et les concurrents.

Informations confidentielles

Nous devons être extrêmement prudents avec les informations confidentielles de l'entreprise et les informations confidentielles que les clients et les partenaires d'affaires nous révèlent. Les informations confidentielles sont toutes les informations que l'on ne dévoile généralement pas au public ou aux autres partenaires d'affaires.

Les exemples d'informations confidentielles incluent, mais ne sont pas limités à :

- » listes de clients
- » listes de prix
- » données financières
- » chiffre d'affaires
- » informations sur le paiement

- » processus de fabrication
- » programmes informatiques
- » plans de nouveaux produits ou programmes
- » stratégies de vente
- » listes des fournisseurs
- » salaires

N'utilisez jamais les informations confidentielles à des fins personnelles et faites preuve de soin lors de la manipulation d'informations confidentielles pour empêcher l'utilisation ou la divulgation non autorisée. Il est donc également interdit d'utiliser des informations confidentielles que vous apprenez dans votre travail ou d'acheter ou de vendre des actions ou d'autres titres de cette société.



Prenez note

Lors de la manipulation des informations confidentielles, nos responsabilités en tant que salariés et agents de l'entreprise :

- existent durant notre travail chez Medline, et continuent même si nous ne travaillons plus pour l'entreprise ;
- comprennent non seulement des informations sur Medline, mais aussi des informations apprises au cours du travail concernant nos fournisseurs, clients et autres personnes ou entités avec qui Medline fait affaires ; et
- exigent un soin spécial pour s'assurer que les informations confidentielles soient partagées seulement avec les destinataires voulus, en particulier lors de l'utilisation des systèmes de communication Medline pour les transmettre, et que toutes les procédures de l'entreprise visant à protéger les informations confidentielles soient respectées.

Médias sociaux

Si vous utilisez les médias sociaux, vous devez le faire de manière responsable, que votre utilisation des médias sociaux soit de nature personnelle ou à des fins commerciales. Si vous participez à des activités dans les médias sociaux à des fins personnelles, vous devez être attentif à ne pas divulguer d'informations confidentielles que vous avez apprises durant votre travail chez Medline, y compris des informations sur notre entreprise, sur l'un

de nos clients ou sur d'autres partenaires d'affaires. Soyez toujours respectueux et n'oubliez pas le caractère public des médias sociaux. Vous devez aussi être clair dans le fait que vous exprimez vos opinions personnelles ; ne suggérez jamais que vous parlez au nom de Medline. Toute utilisation commerciale des médias sociaux doit être approuvée par votre superviseur et l'avocat général ou le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise, et respecter les directives d'entreprise applicables.

Propriété intellectuelle

La protection de notre propriété intellectuelle, notamment nos brevets, les secrets commerciaux, les marques commerciales et droits d'auteur, sont la clé du succès de notre entreprise. Nous devons aussi respecter les droits de propriété intellectuelle d'autrui.

Si vous avez des questions au sujet de la protection de la propriété intellectuelle, veuillez contacter l'avocat général.

“*Nos dossiers sont maintenus avec honnêteté, précision et conformément à toutes les exigences.*”

Documents financiers

Maintenir des documents et de dossiers clairs, complets et exacts est essentiel à la bonne gestion de notre entreprise et aide à maintenir une relation honnête et digne de confiance entre Medline et nos clients ou partenaires d'affaires. Nous nous engageons à maintenir nos dossiers financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus. Afin d'honorer cet engagement, vous devez enregistrer rapidement et avec précision toutes les transactions, encaissements et décaissements de fonds. Cela comprend les notes de frais, cartes de pointage, fiches de paie, et autres documents d'entreprises.

À faire et à ne pas faire

À faire

- Consultez les politiques de remboursement des dépenses Medline ou une des personnes dédiées à la conformité à chaque fois que vous avez des questions pour savoir si une dépense est appropriée.
- Conservez la documentation appropriée, comme les reçus, pour que Medline puisse s'assurer que les fonds soient utilisés de manière appropriée.
- Si vous pensez que vous pourriez avoir enfreint nos politiques de dépenses, assurez-vous de le signaler immédiatement afin que nous puissions prendre les mesures appropriées pour corriger l'erreur.

À ne pas faire

- N'essayez pas de dissimuler une dépense inappropriée en modifiant sa catégorie sur une note de frais ou en la décrivant de façon incorrecte à votre superviseur. Rappelez-vous que même si vous payez un hébergement avec votre propre argent, vous agissez pour le compte de l'entreprise.
- Ne falsifiez pas un rapport ou n'essayez pas de cacher des dépenses qui excèdent les limites établies dans notre politique. Par exemple, ne divisez pas les frais avec un collègue, ne déclarez pas les dépenses dans une période de facturation différente, ou ne modifiez pas le nombre de bénéficiaires ou le montant d'un cadeau.



Q&R

Q : Que dois-je faire si je me rends compte que j'ai fait une erreur sur ma dernière note de frais ?

R : Il est essentiel que nous maintenions des dossiers exacts en tout temps. Si jamais vous réalisez que vous avez fait une erreur sur une note de frais, indiquez votre erreur à votre superviseur, qui peut vous aider à corriger le dossier dans le respect de nos politiques.

Lois sur la transparence

Il y a des lois sur la transparence qui impactent notre industrie et nous obligent à divulguer les transactions financières entre notre entreprise et les prestataires de soins de santé. Comme ces lois exigent que l'entreprise fournisse des rapports sur ces informations, il est important de coopérer pleinement avec le chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise et l'avocat général quand ils cherchent ces informations ; il faut aussi vous assurer que les informations que vous fournissez soient exactes et complètes.

Conservation des dossiers

Se conformer à toutes les lois et réglementations concernant la conservation des documents est une partie importante de notre engagement pour tenir des registres clairs, précis et complets. S'il existe des lois ou des politiques de gestion des dossiers concernant la maintenance et l'élimination des archives électroniques et papier pour votre région, vous devez vous y familiariser. Il est strictement interdit de modifier, falsifier, cacher ou de dénaturer les dossiers de l'entreprise. Si vous constatez une erreur dans un dossier, vous devriez en parler avec votre superviseur ou une autre personne dédiée à la conformité pour la résolution appropriée (*Voir pages 30-31*).

“ Les dons de bienfaisance et la participation au processus politique reflètent notre engagement envers la collectivité.”

Participation politique

La participation au processus politique doit toujours être une question de choix personnel et doit se faire sur votre temps libre et à vos frais. Il n'est jamais approprié pour un individu occupant un poste de supervision de solliciter des dons d'une personne occupant un poste sous sa responsabilité.

Dons de bienfaisance

Medline remercie la collectivité en faisant des dons de bienfaisance à une variété de bonnes causes. Nous faisons ces dons en conformité avec notre politique, pour soutenir les prestataires de soins de santé, les organismes de bienfaisance liés à la santé, ainsi que les causes qui favorisent la santé en général et le

bien-être des gens malades ou des peuples historiquement défavorisés. Nous soutenons également des missions humanitaires qui viennent en secours aux victimes de catastrophes naturelles (ouragans, inondations, tremblements de terre) ou qui s'impliquent dans les pays du tiers monde.

Il n'est jamais approprié de plaider pour ou contre un don en fonction des attentes passées, actuelles ou futures de l'entreprise concernant des affaires avec un bénéficiaire potentiel ou une filiale du bénéficiaire potentiel.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la "Politique de dons de bienfaisance" sur le site intranet de votre pays.

Prenez note

Il y a des moments où il peut être approprié pour Medline de contribuer aux efforts de bienfaisance de ses clients. Medline soutiendra uniquement ce type d'effort si l'intention est d'améliorer la collectivité en accord avec notre mission caritative et non une tentative de garantir tout type d'avantage concurrentiel supplémentaire. Si vous avez des questions, veuillez consulter la "Politique de dons de bienfaisance" sur le site intranet de votre pays. Contactez une personne dédiée à la conformité.

Q&R

Q : Quelles directives devrais-je prendre en compte avant de participer à un processus politique ?

R : Vous devez garder les directives suivantes à l'esprit :

- » Il n'est jamais approprié d'utiliser la propriété ou les installations de Medline pour soutenir une activité ou un candidat politique.
- » Vous devez toujours indiquer que vos convictions politiques sont vos convictions personnelles et ne jamais suggérer que ce sont les convictions de l'entreprise.
- » Il n'est jamais approprié pour un manager de demander à un employé de participer à une activité politique ou un vote pour un candidat donné comme condition d'emploi ou de gain d'un certain type d'avantage comme une augmentation de salaire ou une prime
- » La société ne vous remboursera pas les contributions politiques.

PERSONNES DÉDIÉES À LA CONFORMITÉ

Qui contacter

Connaître la bonne personne à contacter lorsque vous avez une question n'est pas toujours facile. Rappelez-vous que chez Medline, nous avons beaucoup de personnes disponibles si vous avez besoin de poser une question ou de signaler un problème lié à l'éthique ou à la conformité.

Contact	Information de contact
Votre superviseur	Reportez-vous au répertoire de votre entreprise locale
Chef de la conformité et de l'intégrité d'entreprise (Medline)	Téléphone : 847.643.3838 E-mail : complianceoffice@medline.com Courrier : Medline Industries, Inc. One Medline Place, Mundelein, Illinois 60060, États-Unis
Avocat général (Medline)	Téléphone : 847.949.3000 Courrier : Medline Industries, Inc. One Medline Place, Mundelein, Illinois 60060, États-Unis
En Europe, l'équipe juridique et conformité - Europe.	Téléphone : +49 (0) 28 21 7510 7528 E-mail : compliance.europe@medline.com Courrier : Medline International Germany GmbH Wilhelm-Sinsteden-Strasse 5-7 47533 Kleve/Allemagne
Votre représentant en ressources humaines	Reportez-vous au répertoire de votre entreprise locale
Hors des États-Unis, votre liaison locale pour l'éthique et la conformité	Reportez-vous au répertoire de votre entreprise locale
Medline Ethics and Compliance Helpline	Reportez-vous au tableau page 31

L'assistance téléphonique Medline Éthique et Conformité

Pour faire votre rapport de manière anonyme (sauf si cela est interdit par la loi locale) vous pouvez aussi dévoiler les problèmes auprès de notre assistance téléphonique Medline Éthique & Conformité (24 heures par jour, 7 jours par semaine) aux numéros gratuits indiqués ci-dessous, ou par Internet à l'adresse www.medlineethicsandcompliancehelpline.ethicspoint.com.

Pays	Numéro	Pays	Numéro
États-Unis	1-866-833-3450	Mexique	001-800-840-7907; ou 001-866-737-6850 (anglais)
Australie	1-800-339276	Pays-Bas	0800-0226174
Autriche	0800-291870	Nouvelle-Zélande	0800-447737
Belgique	0800-77004	Norvège	800-15654
Canada	Anglais : 1-866-833-3450 Français : 1-855-350-9393	Pologne	0-0-800-1211571
Chine	Nord : 10-800-712-1239 Sud : 10-800-120-1239	Porto Rico	1-866-833-3450
Danemark	80-882809	Espagne	900-991498
France	0800-902500	Suède	020-79-8729
Allemagne	0800-1016582	Suisse	0800-562907
Inde	000-800-100-107102; ou 000-800-001-6112	Taiïwan	00801-13-7956
Irlande	1-800615403	Thaïlande	001-800-12-0665204
Japon	006-33-11-2505 ou 00531-121520	Émirats arabes unis (depuis une ligne extérieure)	8000-021 à l'invite, composez le 866-833-3450
Luxembourg	800-2-1157	Royaume-Uni	08-000328483
Malaisie	1-800-80-8641	Vietnam	120-11067
		Tous les autres pays	503-619-1888



Medline Industries, Inc.
One Medline Place
Mundelein, IL 60060, États-Unis